



# Commune de Monéteau

## COMPTE RENDU DE LA REUNION 6 octobre 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Salle « Pierre et François » au Foyer Communal de Monéteau, le 06 octobre 2003, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,  
Mme Nelly RIMBERT, MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoints.  
Mmes et MM. Yvette SALA, Henri SILVAN, Josette BOUROTTE, Anne-Marie DAMMAN, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRÉ, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Annie POITOU, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme et Isabelle MAOUNY M. Daniel CRENÉ, excusés et représentés.,  
Mme Marie LEGENDRE.

Secrétaire de séance : Mme Martine BLANVILLAIN.

---

Les conseillers étaient nombreux aux dix ans du jumelage à FOHREN, l'accueil et les cérémonies étaient très réussis et chaleureux.

### **PARTICIPATION AUX CHARGES LOCATIVES :**

Les participations des occupants de logements communaux, aux frais de chauffage, d'eau et les ordures ménagères, ont été fixées en fonction des augmentations ou baisses enregistrées.

### **LOTISSEMENT DU CIGA – DM 1 :**

Elle reprend les écritures d'inventaire ainsi que les écritures d'ordre. L'équilibre du budget n'est pas modifié.

### **SUBVENTIONS 2003 :**

Le conseil décide du versement des subventions inscrites au budget pour :

- Le Centre Communal d'Action sociale.....	31 343,00
- La Caisse des Ecoles.....	4 178,62
- L'Association Foncière de remembrement.....	457,00

### **REMBOURSEMENT DE FRAIS :**

Le conseil donne son accord au remboursement de frais, à savoir :

- frais de restauration lors du montage de la rotonde à Saint-Fargeau
- frais de mission liés au déplacement à CHASSIEU, pour l'organisation éventuelle du championnat de France de semi-marathon en 2004.
- au psychologue d'achats de fournitures nécessaires à sa fonction, payé par lui

## **FORMATION INFORMATIQUE :**

Le conseil accepte la prise en charge des repas pris par les personnes en formation informatique

## **LOCATION LOGEMENT 3 avenue de la Seiglée :**

La date de révision est uniformisée avec la date d'entrée dans le logement c'est à dire le 1<sup>er</sup> octobre.

## **INDEMNITES CLASSES DE DECOUVERTE 2002/2003 :**

Le conseil reconduit le principe du versement d'une indemnité aux enseignants accompagnant les enfants en classe de découverte. Pour l'année scolaire 2002/2003, l'indemnité s'élève à 121,96 € Mme BLOT, M; DUCROT et MARMAGNE.

## **AGRANDISSEMENT DE LA COUR D'ECOLE DE SOUGERES :**

Le propriétaire riverain de la cour de l'école ayant accepté de céder une bande de terrain, pour l'agrandissement de celle-ci, le découpage parcellaire a été réalisé par le cabinet Géomexpert d'AUXERRE. Le prix de cession est fixé à l'Euro symbolique en échange, l'assainissement de la cave du vendeur sera rétabli. Le Maire est autorisé à signer la vente devant Maître Goéta, notaire à Seignelay et toutes pièces s'y rapportant.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

- *avancées sociales du 10 septembre* les membres ont défini les conditions d'attribution des bourses communales pour l'année 2003/2004

revalorisation du quotient familial

attribution d'une bourse de 1<sup>r</sup> équipement pour les apprentis de 1<sup>er</sup> année

tout dossier incomplet sera rejeté

Et ont décidé de ne pas attribuer un set de base pour les primaires, mais réfléchissent à l'attribution d'un dictionnaire ou d'un atlas en fin CM2. Accord du conseil.

*Urbanisme du 13 septembre* : ont été examinés les dossiers suivants

L'aménagement du carrefour de la Mairie – le permis de démolir de l'hôtel de la terrasse n'est toujours pas rentré – L'assistance à Maîtrise d'Ouvrage est demandée à la DDE.

Le projet de résidence sur des terrains Avenue de la Seiglée n'est pas abandonné mais est confié à un privé

Pas d'observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme d'AUXERRE

L'aménagement du parking arrière de la Mairie avec démolition des bâtiments existants (préau et buanderie) maintien du portail avec V.Hugo, prolongement du muret nord du groupe V.Hugo.

Il est rappelé que la pré-installation de la climatisation est prévue dans les travaux de la mairie mais pas le système de refroidissement

*Sport et Loisirs du 16 septembre* : a examiné la municipalisation du centre de loisirs et soulevé les difficultés rencontrées, à savoir :

les frais de déplacement d'Odile REVERET, avec son véhicule personnel

l'utilisation du mini-bus du basket (l'assurance)

l'encaissement des inscriptions (création d'une régie)

les retards de paiement

le recrutement et le paiement du personnel

l'absence de pré-inscription génère des difficultés pour définir le nombre d'encadrant et la commande

des repas

la nomination d'un remplaçant à Odile REVERET

la détention obligatoire du B.A.F.A. par le personnel communal

Le changement de gestion doit-être signalé à la Préfecture 2 mois avant la municipalisation

Le service des ressources humaines et la comptabilité s'appliquent à résoudre ces questions.

Le conseil donne un accord de principe.

**Scolaire des 17 septembre et 2 octobre** : a examiné et propose la reconduction des crédits scolaires sauf en informatique où une augmentation est consentie

Malgré la baisse d'effectif dans les écoles, le nombre d'enfants mangeant à la cantine ne cesse d'augmenter La cantine scolaire du parc manque de place. Trois solutions possibles :⇒ soit transfert d'enfants sur J.J. Rousseau

⇒ soit déplacer la cloison

⇒ soit sélectionner les familles qui travaillent ou ne travaillent pas

Mme OLIVANTI se plaint du manque d'insonorisation dans la salle d'évolution

M. DUCROT signale que les effectifs remontent dès l'année prochaine (11 départs pour 26 arrivées)

### **ENQUETES PUBLIQUES :**

Six dossiers ont été mis à l'enquête publique du 16.09 au 30.09.03, à savoir :

aliénation du sentier rue de la Mouille

aliénation du sentier rue des Ormes

aliénation du fossé rue Pierre Curie

aliénation fossé rue de l'Ermitage

aliénation du talus pour SA CORA

aliénation de l'espace vert rue Pasteur

Aucune observation n'a été enregistrée sur les cinq premiers dossiers qui reçoivent l'avis favorable du conseil pour la vente au prix fixé par le domaine. En ce qui concerne le dernier dossier, l'ensemble des propriétaires riverains de la rue Pasteur étant opposé au projet, le conseil ne donne pas suite à cette demande d'aliénation.

### **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER :**

Le conseil décide de ne pas appliquer son droit de préemption sur les dossiers présentés

### **AMENAGEMENT DE LA RUE DE SOMMEVILLE ET CARREFOUR RD158/RD319 :**

Le Maire est autorisé à signer le marché de maîtrise d'œuvre établi avec la D.D.E. pour les travaux d'aménagement de la rue de Sommeville, pour un montant de 40 064,63 €

### **AFFAIRES DIVERSES :**

La C.C.A.et l'O.N.F ont provoqué une réunion sur les problèmes du bois du Thureau liés à la fréquentation. Faut-il remettre en état le parcours de santé ? A qui incombera l'entretien ? (7000 €/l'an). Conditions d'hygiène et sécurité non respectées.

Monsieur HERRMANN sollicite le remboursement de l'indemnité d'immobilisation versée lors de sa promesse de vente relative à un terrain dans le secteur commercial de Macherin. L'abandon des deux projets n'est de notre fait. Toutefois, le conseil accepte le remboursement des arrhes lorsqu'il y aura reprise du terrain diminué les frais engagés par la commune pour le découpage du terrain.

L'inauguration des pavillons de l'OPAC dans le Carron est fixée le 9 octobre à 17h30

Le congrès des Maires se déroule les 18,19 et 20 novembre. Si vous êtes intéressés par le MERCREDI 19 NOVEMBRE inscrivez-vous en Mairie rapidement.

---

## PROCHAINE RÉUNION

**Commission de voirie : LUNDI 13 OCTOBRE à 18h30**

**Commission d'urbanisme : SAMEDI 18 OCTOBRE à 9 h au Foyer**

**Conseil Municipal : LUNDI 3 NOVEMBRE à 20 h15**

---

## TOUR DE TABLE

### M. DUGNY

le magazine sera disponible vendredi 10 octobre après midi

Quelques individus créent de gros problèmes à la bibliothèque. Des expulsions ont été prononcées.

### M.JOANNIS

Des volontaires sont attendus pour le montage des installations de la foire aux livres

Reprise du VTHR le 19 septembre à 20 h 30.

---